

**Haute Ecole Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine**  
**DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT**

**AIP : travail interdisciplinaire – Pratique anamnèse et séminaires**  
**d'orthoptie**  
**UE 3.1**

<b>Département Santé</b>	
<b>Cursus : Orthoptie</b>	<b>Orientation : Néant</b>
Implantation : HELB Ilya Prigogine : Campus Erasme – HE Vinci : Site Parnasse ISEI – Institut Ilya Prigogine : Campus Erasme - Téléphone secrétariat : 02/560 29 18	
<p>Cycle :</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <span><input type="checkbox"/> 1</span> <span><input type="checkbox"/> 2</span> </div> <p>Bloc d'études : <b>2</b></p> <p>Situation dans la formation :</p> <p><b>X 1<sup>er</sup> quadrimestre</b></p> <p><input type="checkbox"/> 2<sup>ème</sup> quadrimestre</p> <p>Niveau du cadre européen des certifications :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">Niveau 6</div>	<p>Unité d'enseignement pré-requise : oui- <input type="checkbox"/> non</p> <p>1/2.4 Système visuel méthodes d'examens</p> <p>Unité(s) d'enseignement co - requise(s) à cette UE : /</p> <p>Volume horaire/an : 48h</p> <p>Nombre de crédits ECTS : 4</p> <p>Obligatoire ou optionnel : <b>obligatoire</b></p> <p>Langue d'enseignement : <b>français</b></p> <p>Langue d'évaluation : <b>français</b></p>
<p>Responsable(s) de l'UE :</p> <p>A. COUREAU</p>	<p>Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage :</p> <p>Enseignements cliniques : pratique anamnèse : Natacha BOULENGIER</p> <p>Séminaires d'orthoptie : A. COUREAU</p>
<p align="center"><b>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</b></p> <p align="center">En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :</p>	
<p><b>Compétences :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle</li> <li>3. <b>Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives</b></li> <li>4. Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes</li> <li>5. Assurer une communication professionnelle</li> <li>6. Pratiquer les activités spécifiques au domaine orthoptiste</li> </ol>	
<p><b>Compétences et capacités :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels</li> <li>1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité</li> <li>1.6 Exercer son raisonnement scientifique</li> <li>3.1. Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis,</li> <li>3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire,</li> <li>3.3. Participer à la démarche qualité,</li> <li>3.4. Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique.</li> </ol>	

- |  |   |
|--|---|
| 4.1 Identifier la situation<br>4.2 Collecter l'ensemble des données<br>4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées<br>4.5 Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma | 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes<br>5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré. |
| 6.1 Identifier et évaluer une problématique orthoptiste<br>6.2 Etablir un rapport technique qui synthétise les informations pertinentes et propose un projet d'intervention  |   |

### **ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX**

Au terme de l'unité d'enseignement « **AIP : travail interdisciplinaire** » l'étudiant sera capable :

- de s'initier à la démarche professionnelle de l'orthoptiste par l'observation et le recueil de données pertinentes en vue d'identifier les besoins du patient ;
- de mettre en œuvre les habiletés pratiques et les comportements professionnels nécessaires à la réalisation d'une anamnèse en orthoptie ;
- d'acquérir les bases du raisonnement clinique et de l'analyse de cas en orthoptie.

### **ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPECIFIQUES**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

**Pratique anamnèse (24 h)**

*sur base d'une situation exemplative issue de la pratique professionnelle de l'orthoptiste, en disposant de la documentation nécessaire,*

- de procéder au recueil des données nécessaires à la réalisation d'une anamnèse ;
- d'élaborer la transmission des éléments de l'anamnèse de manière précise et synthétique via des outils de communication standardisés ;
- de présenter sa collaboration à l'analyse d'une thématique ou d'une problématique relative au champ professionnel de l'orthoptiste.
- d'expliquer de façon synthétique et concise son mode de réflexion orthoptique.

**Séminaires d'orthoptie (24h)**

- de mettre en œuvre une stratégie d'analyse et d'évaluer le degré de **vision binoculaire** ;
- d'expliquer les différentes méthodes d'examens de la **motilité oculaire** ;
- de sélectionner et d'expliciter les **méthodes d'examens** adaptés aux aptitudes du patient ;
- **d'enrichir** sa compréhension en intégrant les apports des autres intervenants ;
- **d'analyser** des situations professionnelles dans un espace favorable au processus de supervision collective ;
- de **collaborer** à l'analyse de thématiques ou de problématiques relatives au champ professionnel de l'orthoptiste ;
- d'évaluer la **pertinence** du choix et de la **mise en œuvre** de différentes méthodes d'examen
- d'établir un **raisonnement clinique** en fonction de l'anamnèse.

## CONTENU SYNTHETIQUE

L'étudiant sera capable :

*sur la base de situations exemplatives issues de la pratique professionnelle de l'orthoptiste, en disposant de la documentation nécessaire ou sur base de mises en situations,*

### **Enseignement clinique : anamnèse**

- de présenter une **démarche systématique d'anamnèse** : présentation, motif de consultation, plaintes, antécédents, examens préliminaires, diagnostic posé ... ;
- de procéder au **recueil** d'informations en insistant sur les éléments pertinents ;
- d'élaborer la **transmission** des éléments de l'anamnèse de manière précise et synthétique via des outils de communication standardisés ;
- d'établir un « **dossier patient** » avec toutes les composantes nécessaires au diagnostic et au traitement approprié.

### **Séminaires d'orthoptie**

- de mettre en œuvre une stratégie d'analyse et d'évaluer le degré de **vision binoculaire** ;
- d'expliquer les différentes méthodes d'examens de la **motilité oculaire** ;
- de sélectionner et d'expliciter les **méthodes d'examens** adaptés aux aptitudes du patient ;
- **d'enrichir** sa compréhension en intégrant les apports des autres intervenants ;
- **d'analyser** des situations professionnelles dans un espace favorable au processus de supervision collective ;
- de **collaborer** à l'analyse de thématiques ou de problématiques relatives au champ professionnel de l'orthoptiste ;
- d'évaluer la **pertinence** du choix et de la **mise en œuvre** de différentes méthodes d'examen
- d'établir un **raisonnement clinique** en fonction de l'anamnèse.

## METHODES D'APPRENTISSAGE

### **Enseignements cliniques : pratique anamnèse**

Cours ex cathedra, séances d'exercices pratiques, classe inversée.

### **Séminaires d'orthoptie :**

Travail collectif et individuelle, arbres décisionnels, cas cliniques

## SUPPORTS DE COURS

Support	Obligatoire
---------	-------------

### **Enseignements cliniques : pratique anamnèse**

Power Point	X
Cas clinique	

**L'existence de support de cours obligatoire ne dispense pas de la prise de note de l'étudiant.**

## MODALITES D'EVALUATION

- **Type d'évaluation :**

Si toutes les conditions sanitaires sont réunies pour l'organisation de l'examen en présentiel :

<i>Examen écrit</i>	<i>Examen oral</i>	<i>Examen Pratique</i>	<i>Travail</i>	<i>+ évaluation continue</i>
1 <sup>ère</sup> session				

AA1	X
AA2	X
2 <sup>ème</sup> session	
AA1	X
AA2	X

Si les conditions sanitaires ne permettent pas une organisation de l'examen en présentiel, il se déroulera à distance :

	<i>Examen écrit</i>	<i>Examen oral</i>	<i>Examen Pratique</i>	<i>Travail</i>	<i>+ évaluation continue</i>
1 <sup>ère</sup> session					
AA1		X			
AA2		X			
2 <sup>ème</sup> session					
AA1		X			
AA2		X			

- *Note générale de l'UE : Note sur 100*
- *Note de chaque AA de l'UE :*

<b>AA1</b>	<i>Note sur 50</i>
<b>AA2</b>	<i>Note sur 50</i>

- *Mode de calcul de la note générale de l'UE si plusieurs AA :*

<i>Case à cocher</i>	<i>Type de moyenne</i>
	<i>Moyenne arithmétique</i>
	<i>Moyenne arithmétique pondérée</i>
	<i>Moyenne géométrique</i>
	<i>Moyenne géométrique pondérée</i>
<b>X</b>	<i>Note absorbante</i>
	<i>Évaluation intégrée</i>
	<i>Non évalué</i>

« L'UE ne peut être considérée comme en réussite qu'à partir du moment où les compétences à acquérir au sein de cette dernière sont présentes dans le chef de l'étudiant et sont suffisamment solides pour être mises en jeu au sein de chacune des activités d'apprentissage. Chacune des activités d'apprentissage devra donc être validée. **Si les compétences requises sont acquises par l'étudiant dans toutes les AA, le mode de calcul de la note générale de l'UE ( $N_{UE}$ ) sera une moyenne arithmétique pondérée :**

$$N_{UE} = \frac{\sum_{i=1}^n C_i N_i}{\sum_{i=1}^n C_i}$$

$N_i$  = note de l'activité d'apprentissage  $i$  (/20)

$C_i$  = coefficient de pondération de l'activité d'apprentissage  $i$  (voir ci-dessus)

***Si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE sera celle de l'activité d'apprentissage la plus basse. »***

\* Définitions:

Article 15. - § 1<sup>er</sup> du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154. Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

[http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116\\_091116.pdf](http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf), la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154

\*\*Un support obligatoire doit être mis en ligne, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).